Par Bruno MAIGRET (EA1984), commandant des forces aériennes stratégiques

A la lecture de l'article du Général Lenne dans la revue Le Piège, j'ai jugé qu'il était important d'apporter aux lecteurs un point de vue contradictoire sur la dissuasion nucléaire. A mon tour, je voudrais m'adresser « à nos camarades des promotions les plus récentes » qui ont pu, peut-être, se trouver décontenancés par la prise de parole d'un officier général de l'Armée de l'air développant une critique forte de la doctrine qui est le socle de notre stratégie de défense.

Pour répondre, je reprendrai certains des propos de l'article pour les analyser, et ce faisant, proposer une explication de ce qu'est la dissuasion nucléaire. Je regrette que notre Ancien n'ai pas davantage de compréhension de cette stratégie qui, depuis plus de 55 ans, parvient à maintenir le niveau de violence des inévitables conflits et à protéger nos intérêts vitaux de manière indépendante, garantissant à notre pays sa liberté de parole et d'action en toutes circonstances.

L'auteur des *« prolégomènes aux études du devenir de la dissuasion nucléaire »* déplore *« l'obstination »* des dirigeants qui *« modernisent »* leurs arsenaux *« au prétexte que dans l'avenir […][ils] pourraient « garantir » notre sécurité ou même être brandies pour protéger des « intérêts vitaux » »*. De l'obstination, il en faut, en effet, pour combattre l'incurie de nombreux opposants qui, malgré plus de cinquante-cinq ans de pratique, ne parviennent pas à entrer dans le raisonnement dissuasif ni assimiler la grammaire que suppose la stratégie à l'âge nucléaire. Et c'est sans doute la principale critique que le lecteur fera inévitablement à l'auteur de l'article : la dissuasion n'offre pas de conditionnel *(« elles **pourraient** garantir »)*, mais bien une garantie positive et objective, démontrée par son histoire et quelques faits militaires : si nos dirigeants ont fait le choix de cette stratégie, c'est bien que face à 200 divisions soviétiques, l'alternative de la force conventionnelle, dans l'Europe en reconstruction, avait totalement perdu sa pertinence. Et le Général Lenne devrait s'en souvenir, puisque dix années avant son entrée à l'école de l'air le camouflet infligé par les grandes puissances à l'occasion de la Crise de Suez avait largement démontré la nécessité de disposer d'une stratégie indépendante pour éviter tout chantage et garantir la liberté d'action de notre pays. Peut-être faut-il également rappeler que depuis l'avènement de l'ère nucléaire, plus aucun conflit majeur n'est venu pulvériser la paix en Europe et menacer autant qu'en juin 1940 (et tant d'autres fois auparavant), la sécurité et la survie de la France. Margaret Thatcher rappelait qu'il y avait en France 36 000 monuments à la gloire de la dissuasion.

Cette notion de garantie est au cœur de la grammaire nucléaire, qui repose sur la crédibilité politique, technologique et opérationnelle de notre dispositif. C'est la raison pour laquelle le président de la République prononce régulièrement un discours affirmant sa volonté en la matière. C'est également pour cela qu'il est nécessaire d'adapter nos moyens, non pas pour les rendre plus *« destructeurs »*, mais pour que les forces soient toujours à même de dissuader, ce qui implique de garantir leur capacité de pénétration dans un environnement dans lequel les systèmes de défenses évoluent constamment.

Enfin, cette crédibilité est également le fruit d'une mise en œuvre exemplaire, démentant *« les témoignages d'experts*[1] *[…] [affirmant] que les explosions accidentelles d'armes nucléaires constituent toujours un danger très réel. »* Aussi bien les processus de contrôle gouvernemental que de sécurité nucléaire ou de conception des armes constituent des garanties que ce genre d'évènement n'aura pas lieu en France.

L'auteur évoque ensuite le risque qu'un adversaire se méprenne sur le caractère vital des intérêts auxquels il s'attaquerait. C'est l'essence même des FAS de savoir gravir l'échelle de la démonstration pour manifester très clairement à cet adversaire qu'il s'approche de ces intérêts vitaux et la détermination de la France à les défendre. Le dialogue dissuasif qu'entreprendrait alors le président passerait par tous les stades allant du rapatriement des appareils sur les bases aériennes à vocation nucléaire à la prise d'alerte en vol en passant par la montée en puissance ostensible. Si d'aventure ces

[1] Qui sont donc ces « experts » ?

signaux ne devaient pas produire leurs fruits, la doctrine française, tournant le dos à toute doctrine d'emploi de type riposte graduée, prévoit un avertissement nucléaire.

L'auteur invoque également l'augmentation du niveau de risque créé par la déréliction des cadres juridiques internationaux (*« les nouveaux états désireux d'entrer en possession… »*). La situation qu'il décrit est bien celle qui nous concerne aujourd'hui, qui est qualifiée par le Général Lecointre d' *« ensauvagement du monde »*. Elle exige de notre part une vigilance qui nous interdit de baisser la garde. La résurgence des Etats-puissances a fait mentir les prophéties de fin de l'histoire. Plus que jamais, la garantie de survie de la nation ne peut être apportée que par la nation elle-même. L'affaire de Crimée est suffisamment éloquente sur ce point. Après la chute du rideau de fer, l'Ukraine se trouvait dépositaire de fait d'un nombre considérable d'armes nucléaires. Se conformant à son nouveau statut international d'Etat non doté d'armes nucléaires, elle accepta de les restituer à la Russie dès lors que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie (et plus tard la France)[2] garantissaient son intégrité territoriale. L'annexion de la Crimée par la Russie a depuis procuré une éclatante démonstration des propos prophétiques du Général Gallois qui avait parfaitement expliqué l'inapplicabilité de la garantie de sécurité par un tiers dans un monde nucléaire.

Dans ce contexte, un désarmement unilatéral est dénué de sens.

La dissuasion française s'exerce dans le cadre du TNP, qu'a rappelé le Général Lenne. Ce traité, en effet, appelle au désarmement. Mais ce désarmement devra, comme le stipule ce texte, être *« général et complet »*, c'est-à-dire qu'il ne concerne pas seulement les armements nucléaires. Le pape François a lui aussi rappelé cet horizon de l'humanité que doit rester la paix des nations. La France est engagée dans cette direction, et elle a déjà fait la plus grande part du chemin en adoptant une doctrine de stricte suffisance, en signant le traité d'interdiction des essais nucléaires, en démantelant de manière irréversibles ses installations et en renonçant à sa composante sol-sol. Comme l'a dit le président Macron : *« La France ne menace personne. Elle veut la paix, une paix solide, une paix durable. Elle n'a nulle part de visée expansionniste. Sa sécurité et celle de l'Europe supposent que les rapports internationaux restent régis par le droit, un droit accepté et respecté par tous »*.

Les faits sont là : non seulement la dissuasion n'a pas *« détruit toute forme de vie civilisée sur Terre »*, mais elle a prévenu l'engrenage de la violence dont l'Histoire a démontré qu'il était le destin d'un monde dans lequel chacun accumule les armements conventionnels. D'un point de vue français, cette politique a procuré depuis 1964 un environnement stable, pacifié et propice au rayonnement d'un pays dont la vocation est de promouvoir la paix.

La dissuasion est le socle de notre politique de défense. Elle est au cœur de l'ADN de notre armée de l'air. Elle mérite davantage, pour les officiers les plus jeunes, qu'un discours simpliste et idéaliste.

Le principe de réalité est au cœur de l'engagement du soldat. J'encourage les jeunes générations à apprendre la grammaire de notre dissuasion, à entrer, par esprit de réalisme sinon par conviction, dans la stratégie de l'âge nucléaire.

[2] Mémorandum de Budapest, 5 décembre 1994